COALITION POUR UNE ÉCOLE DE GARÇONS DANS LE VIEUX-QUÉBEC

« Faisons-le pour nos garçons ! »

Bulletin d'information mercredi 9 décembre 2009, num. 32

Demande de permis de L'École Hébert-Couillard

Les nouvelles sont des plus encourageantes quant à l'obtention très prochaine par L'École Hébert-Couillard du permis qui l'autorisera à exploiter son établissement scolaire dès la prochaine année scolaire.

C'est **vendredi le 11 décembre 2009** que les représentants de L'École Hébert-Couillard, Guy Bouchard, directeur général et Jean Rousseau, président du conseil d'administration, se présenteront devant les commissaires de la Commission consultative de l'enseignement privé (CCEP) pour démontrer la pertinence et le réalisme de leur projet quant aux deux besoins fondamentaux auxquels il veut répondre : la réussite des garçons et le maintien de la vocation éducative du Vieux-Québec.

À la suite de cette audience, la CCEP présentera un avis à la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport qui agira alors selon les dispositions prescrites par l'article 12 de la Loi sur l'enseignement privé. La qualité du dossier de L'École Hébert-Couillard et les enjeux qu'il met en cause permettent de croire en un dénouement heureux imminent.

Inscription des élèves

Dès que L'École Hébert-Couillard obtiendra du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport la confirmation de l'émission de son permis d'exploitation, le processus d'inscription des élèves suivra son cours.

Les parents qui ont déjà fait une demande d'admission et qui ont déposé l'ensemble des pièces requises à cette fin recevront alors la documentation

qui leur permettra d'officialiser l'inscription de leur(s) garçon(s) à L'École Hébert-Couillard pour l'année scolaire 2010-2011.

Tirage de 4 bourses de 1 000$

D'abord annoncé pour le 15 décembre, le tirage de quatre bourses d'études de 1 000$ est reporté à une date ultérieure qui sera précisée dans la documentation accompagnant le formulaire d'inscription 2010-2011.

Rappelons que, grâce à la générosité de la Caisse populaire Desjardins de Québec, quatre élèves choisis par tirage au sort recevront une bourse de 1000 $. La bourse sera versée lors du paiement des frais de scolarité à l'automne 2010.

Nous exprimons notre vive reconnaissance à la Caisse populaire Desjardins de Québec qui exprime ainsi sa fierté de s'associer au succès de L'École Hébert-Couillard.

L'École Hébert-Couillard
41, rue Ste-Famille
C.P. 367 H.V.
Québec (Québec)
G1R 4R2
Téléphone : 418-802-4445

Guy Bouchard, directeur général
L'École Hébert-Couillard

Jean Rousseau, président
Coalition pour une école de garçons dans le Vieux-Québec
Conseil d'administration provisoire de L'École Hébert-Couillard
Courriel : info@hebertcouillard.com

Pour obtenir toute l'information disponible sur la question, voir le site de L'École www.hebertcouillard.com. Pour consulter les bulletins précédents, voir le site du Comité des citoyens du Vieux-Québec, www.ccvq.org.